

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT
DE BASTIA

CANTON DE BORGIO

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	20

Date de convocation :

29 mars 2022

Objet de la délibération :

**BUDGET PRINCIPAL-
AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE
2021**



COMMUNE DE BORGIO

*DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL*

Séance du mardi 5 avril 2022

**L'an deux mille vingt deux
et le 5 avril**

à **dix huit heures** le Conseil Municipal de la Commune de BORGIO, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie

PRESENTS :16

ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, NERI Angèle, José OLIVA, AMBROSI Chantale Jeanne, Pierre NATALI, MATTEI Thomas, VINCIGUERRA Eugène, CHOIX Sabine, SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, CASIMIRI Frédéric, PASQUALINI Alain, SAMPIERI Alexandra, MILLIEX Didier, GARULLI Alicia.

POUVOIRS : 4

DOMINICI Jean-Baptiste a donné pouvoir à PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique a donné pouvoir à MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, SIMON Marie-Anne a donné pouvoir à SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, SANTELLI Murielle a donné pouvoir à José OLIVA,

ABSENTS : 9

LAMBERTI Ange, BATAZZI épouse ALBERTINI Christiane, PASQUALINI Pierre Antoine, SANTINI Gilda, BARTOLOTTI Jean Claude, APICELLA Lucie, PASQUINI Joseph RUTALI Marie Rose MILANI Paul

Madame Alicia GARULLI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire ; ont voté :

Pour : **20** Contre : **0** Abstentions : **0**

**BUDGET PRINCIPAL-AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le résultat de clôture de l'exercice 2021 présente un excédent à la section de Fonctionnement de 2 917 055,60 euro.

(Tableau en annexe)

Le résultat reporté de l'exercice précédent étant de 8 954 347,72 euro, le résultat net de clôture de l'exercice 2021 est donc de 11 871 403,32 euro.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat net de la Section de Fonctionnement ainsi :

2 658 421,34 euro à la Section d'Investissement, en Recettes au compte 1068 – Excédents de Fonctionnement capitalisés et de maintenir le solde en Section de Fonctionnement,
par inscription de 9 212 981,98 euro en Recettes sur la ligne 002 – Résultat de Fonctionnement reporté au Budget Primitif de l'exercice 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter le résultat net de clôture de l'exercice 2021 de la façon suivante :

2 658 421,34 euro à la Section d'Investissement, en Recettes au compte 1068 – Excédents de Fonctionnement capitalisés et de maintenir le solde en Section de Fonctionnement,
par inscription de 9 212 981,98 euro en Recettes sur la ligne 002 – Résultat de Fonctionnement reporté au Budget Primitif de l'exercice 2022,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents ou représentés